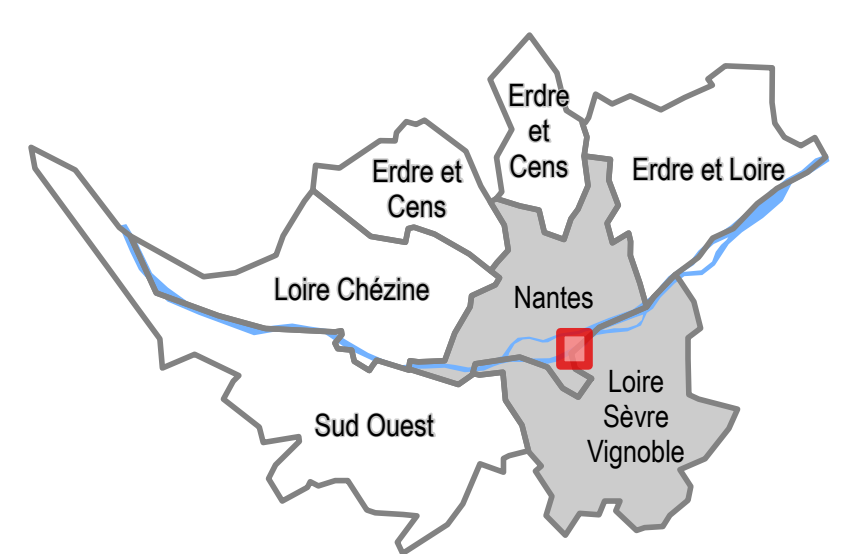


Planche K21



Approuvé le 05 avril 2019

4-2 Règlement graphique
4-2-2 Plans de zonage au 1/2000
Projet de modification n°1

Territoire(s) : Nantes, Loire Sevre Vignoble
Commune(s) : Saint-Sébastien-sur-Loire, Nantes

Echelle : 1:2 000

Légende

Destination des Sols

Zonage

- ML : Périimètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

Activités économiques

- XXX : Linière commercial souple
- XXX : Linière commercial strict
- : Périimètre ou linière artisanal et/ou de services
- : Polarité commerciale majeure
- : Polarité commerciale intermédiaire
- : Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantesaise
- : Périimètre de projet urbain intégrant des commerces
- : Pôle de services
- : Périimètre tertiaire

Emplacements Réservés

- : Emplacement réservé pour mixité sociale
- : Servitude de constructibilité limitée
- : Emplacement réservé pour projet d'intérêt général
- : Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant

Protections environnementales

- : Espace Boisé Classé (EBC)
- : Espace Paysager à Protéger (EPP)
- : Espace Paysager à Protéger Zone humide (EPP)

Fond de Plan

- : Parcelle
- : Emprise Bâtie
- : Surface en eau
- : Limite communale

Implantation du bâti

- : Recul / Retrait minimal
- : Implantation obligatoire
- : Zone non-aedificandi

Protections patrimoniales

- : Séquence urbaine de type 1
- : Séquence urbaine de type 2
- : Périimètre patrimonial
- : Patrimoine bâti
- : Petit patrimoine bâti
- : Patrimoine bâti avec autorisation de changement de destination
- : Cône de vue

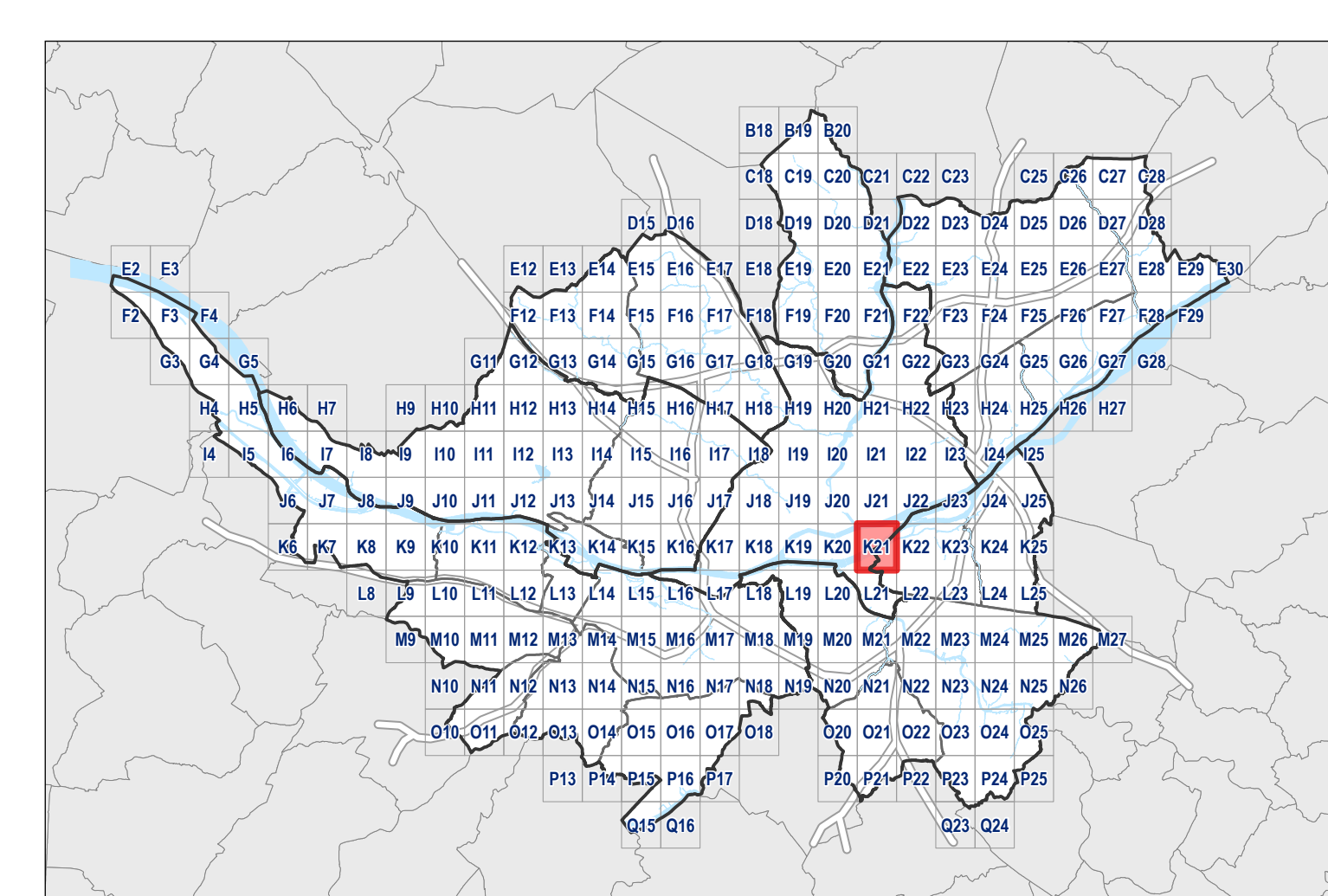
Liaisons

- : Principe de liaison viaire
- : Principe de liaison modes actifs


Périimètres Reportés

- : Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)
- : Orientation d'Aménagement et de Programmation sectorielle (OAP)
- : Orientation d'Aménagement et de Programmation de secteur d'aménagement (OAP)
- : Limite des Espaces Proches du Rivage (EPR) du lac de Grand-Lieu, en application de la loi Littoral

GRILLE DE REPERAGE



Référentiel cadastral composite actualisé Système de coordonnées: RGF 1993 CG47



Partie Non opposable Voir planche J21

Partie Non opposable Voir planche L21